

Réunion du groupe de travail T13 organisé entre les mairies de Bailly et Noisy le Roi et RIVERAIL

Session du 22 septembre 2023

Présents :

- M. ALEXIS – Maire de BAILLY
- M. DUVERNOY – Mairie de NOISY le ROI
- M. DUVAL – AC2NB
- M. GAULTIER – RIVERAIL
- M. GUIOT – RIVERAIL
- Mme NAHED – RIVERAIL
- M. PETITMENGIN – Mairie de BAILLY
- M. SCOTT – RIVERAIL
- Mme SIADOUS – Assistante de Mme PIRON – Députée (elle a dû quitter la réunion vers 18 :00)

NB : les actions à engager sont tracées en bleu et les décisions en rouge.

Préambule :

Comme lors de la 3^{ème} session, RIVERAIL a invité toutes les associations de nos communes mobilisées pour agir contre le bruit et pour sauvegarder la qualité de vie. A ce stade, seule l'association AC2NB a répondu favorablement à cette invitation ; pour la 4^{ème} session du GT avec les Mairies et la représentante de Mme la députée Béatrice PIRON, AC2NB est représenté par M. Régis DUVAL, vice-président AC2NB.

La réunion débute par un échange constructif d'idées et de ressentis réciproques aboutissant à des décisions ; ainsi la réunion se déroule sans s'appuyer sur la présentation préparée par RIVERAIL (voir les pièces jointes).

La prochaine session du groupe de travail est fixée au 8 novembre à 17h Mairie de Bailly.

Discussions :

RIVERAIL ouvre le débat par une question clé. Le propos est le suivant :

Une commune n'agit pas systématiquement pour tout le monde : elle agit pour des catégories de citoyens ; par exemple elle construit des pistes cyclables pour les cyclistes, elle construit des terrains de sport pour les sportifs, etc....

Fort de ce constat, RIVERAIL demande aux deux Mairies ce qu'elles comptent faire pour la catégorie de personnes qui payent un sacrifice pour le bien de tous comme les riverains du T13. Que font les Mairies pour les riverains subissant les nuisances sonores du T13 au service de tous ? Cette catégorie (l'ensemble des riverains du T13) subit un préjudice alors que le service est pour tout le monde : RIVERAIL veut savoir ce que les communes vont faire de LEUR PROPRE INITIATIVE pour que cette catégorie de la population retrouve une qualité de vie.

1. Après échanges, il est acté que le tram 13 respecte les normes de bruit actuelles et que la position côté IDFM sur la prise en compte des nuisances sonores rend nécessaire une approche différente de palliation des nuisances.

M. Alexis considère qu'un bureau d'études spécialisé pourrait apporter un nouvel éclairage sur les équipements à prévoir pour remédier aux points sensibles mentionnés dans l'étude ACOUSTB. Cette étude sera complétée par la modélisation des impacts sonores de la phase 2 dont le rendu est prévu à l'automne 2023.

AC2NB proposera une première vue de partenariats et une estimation sur le coût de telles études de réalisation de dispositifs anti-bruit et de leur efficacité d'ici fin octobre.

Les Mairies se rapprocheront aussi de IDFM et de la SNCF pour profiter de leur expérience dans ce domaine.

M. Duvernoy confirme qu'il s'agit d'une approche très constructive mais que selon la hauteur du devis, il faudra que les Mairies obtiennent une participation (importante) par IDFM dans le cadre de la 2^{ème} tranche.

Une action concrète par l'enclenchement quasi immédiat de l'étude par les Mairies sera alors attendue par tous les Riverains victimes du bruit du T13.

2. M. Alexis prend acte du souhait de RIVERAIL de rencontrer IDFM et l'opérateur TRANSKEO en vue d'identifier les points sensibles de bruit ferroviaire sur la zone urbaine concernée.

En contrepartie, RIVERAIL a promis de suspendre les rassemblements au PN3 jusqu'à la prochaine réunion avec les Mairies le 8 novembre .

3. M. ALEXIS reconnaît que l'emplacement des aiguillages est historique et inadapté à l'urbanisation actuelle. La solution passe par la SNCF et donc ce sera assez long (comme pour les barrières du PN3 dont il ignore encore la date de mise en place mais le dossier avance nous a-t-il assuré.....un chef de projet a été nommé).
M. ALEXIS va contacter la SNCF pour commencer un dialogue concernant les aiguillages et leur éventuel déplacement loin des habitations.

4. M. Petitmengin a rappelé que lors de leurs discussions avec IDFM que le planning est bien avancé pour un doublement de la circulation des rames T13 dans notre secteur dès la mise en service de la prolongation de la ligne T13 vers Cergy Pontoise en 2027/8.

M. Duvernoy a rappelé que pour l'instant aucune mesure de bruit n'avait dépassé les indicateurs réglementaires actuellement en vigueur, donc l'absence totale de point d'attaque juridique contre l'opérateur T13.

M. Régis DUVAL/AC2NB indique qu'attendre les simulations de niveaux de bruit Phase 2 ne changera rien au positionnement d'IDFM basé sur les seuils légaux, et par conséquent que le positionnement des Mairies sur une préparation des mesures palliatives réclamées par les Riverains peut

5. Le débat se poursuit sur les sondes.
L'expérience montre que le logiciel de BruitParif est beaucoup plus pertinent que celui proposé par AZIMUT. RIVERAIL souhaite vivement qu'une sonde BruitParif soit de nouveau installée sur l'une de nos communes. Compte tenu des violences répétées sur les équipements de BruitParif, le lieu d'installation d'une éventuelle nouvelle sonde BruitParif ne sera pas partagé. BruitParif est actuellement réfractaire à une telle démarche.
M. Alexis estime que l'installation d'une nouvelle sonde sur une zone privée permettrait de disposer d'informations fiables pour les communes. BruitParif sera contacté par les mairies pour négocier une nouvelle installation sur nos communes.

Sur l'ensemble des décisions et des points abordés, M. Alexis a engagé la mairie de Bailly, les associations attendent une confirmation d'engagements similaires de M. Tourelle.

Fin de la réunion